Trente-deuxième année, N° 229. Le numéro 10 centimes Mardi 1er octobre 1935.

Nouvelliste valaisan

Journal quotidien

St-Maurice Téléphone 2.08

PRIX DES ANNONCES :

Valais et de Bex à Villeneuve	8 cts	le mm.
Suisse	10 »	»
Etranger	14 »	»
Réclames	20 »	»
Mortuaires	16 »	»

Annonces reçues par PUBLICITAS S. A., Sion, Montreux, Lausanne et succursales, ainsi qu'au Bureau du Nouvelliste, St-Maurice. Téléph. 2.08 Compte de chèques post. II c 274

PRIX DES ABONNEMENTS :

SUISSE	Un an	6 mois	3 mois
Sans Bulletin	12.—	7.—	4.—
Avec Bulletin	16.—	9.—	5.—

Compte de chèques postaux II c 274

ETRANGER	Un an	6 mois.	3 mois
Par 2 num.	20.—	10.50	5.75

Avec Bulletin officiel, tarif spécial

La liste unique

Revenant de Locarno où nous avons dû assister à une réunion du Comité de l'Association de la Presse suisse, et remettant le pied sur le territoire de notre canton, nous apprenons avec une satisfaction sans mélange que le principe de la liste unique pour les élections au Conseil national a triomphé dans les trois régions.

L'instinct des foules conservatrices, toujours droit et juste, abhorre la zizanie et les petites chapelles qui, pour tout régenter, veulent tout abaisser.

Nos adversaires se réjouissaient déjà des ombres inquiétantes qui planaient sur notre parti. En déjeunant lundi matin, ils auront appris, avec un certain dépit, qu'elles avaient disparu.

A droite également les nerveux et les mécontents auront cueilli, dans les assemblées de dimanche, cette leçon qu'il n'est jamais bon, même en petit comité, de tirer sur ses propres troupes.

Non, ni dans le Haut, ni dans le Centre, ni dans le Bas, il n'a été constaté des décadences chez les descendants de ces conservateurs héroïques qui, à une époque sombre de notre histoire, ont su relever le drapeau.

Ils sont ressuscités dans la personne de leurs petits-enfants.

Nous disions, au sortir de la réunion du Comité conservateur cantonal, à des amis qui craignaient que le Haut-Valais ne fît une liste séparée et ne présenta une candidature de combat pour le Conseil des Etats, que nous gardions tout notre espoir dans la dignité et la fidélité des groupements officiels qui s'étendent aux districts de Conches, de Rarogne, de Brigue, de Viège et de Loèche.

Ils valent tous mieux que certains batailleurs qui, dissimulés derrière des X et des anonymats, menacent et répandent toutes sortes de rumeurs malveillantes.

Nous avions peine à croire que ces citoyens, par un coup de tête irréfléchi, allaient démentir un long passé, en favorisant, ne fût-ce qu'occasionnellement et indirectement, des adversaires politiques qu'ils avaient combattu jusqu'ici sans défaillance aucune.

Nous sommes tout à la joie de ne pas nous être trompé.

Il nous revient que les *Jeunes Conservateurs* n'entendent pas désarmer. Nous les laisserons à leur isolement, regrettant sincèrement qu'ils puissent gâter un mouvement dont tout n'était pas à condamner par les suggestions de haine qui rôdent autour d'eux et les environnent.

Les dirigeants du parti conservateur auront, toutefois, à retenir certaines réflexions qui ont été émises notamment dans les assemblées du Haut et du Centre. Tout n'est certainement pas à écarter.

Mais quel que soit le besoin de causer et de s'expliquer, nous avions aujourd'hui le devoir d'accompagner les comptes-rendus des deux réunions du Centre et du Bas, de notre salut à la Liste unique qui, à n'en pas douter, portera les glorieux fruits d'une éclatante victoire.

Ch. Saint-Maurice.

Après chaque maladie ou décès,
UNE DÉSINFECTION à l'„AGA" S'IMPOSE
Demandez prospectus au Service „Aga" Sion

L'assemblée des délégués du Bas-Valais

L'assemblée conservatrice du Bas-Valais, réunie à l'Hôtel de Ville de Martigny, mise très obligeamment à sa disposition, a été dimanche extrêmement brillante. Près de deux cents citoyens y participaient dont quelque cent-vingt délégués.

M. le conseiller d'Etat **Troillet,** entouré des membres du Comité, présidait avec sa vaillance et son à-propos coutumiers.

Après un appel des délégués fait par le très dévoué secrétaire, M. l'avocat Coquoz, M. Troillet prend la parole et fait un exposé très clair et persuasif de la situation politique, économique et financière de la Confédération, ne négligeant aucun des points principaux. Nous venons de vivre une période de crise, nous allons en vivre une de grande pénitence.

Deux problèmes surtout s'imposent : l'assainissement des C. F. F. dont la situation frise le désastre et le chômage. A cela, il faut ajouter des crises très lourdes de mévente ou de ventes à des prix peu rémunérateurs, des produits de l'agriculture et de la viticulture.

M. Troillet n'a cependant pas voulu laisser l'assemblée sous une impression de pessimisme. Il a conclu son brillant exposé par un appel au courage, à la confiance et au travail. L'orateur a été très applaudi.

M. F. Vouilloz, avocat, manifeste son étonnement d'une convocation d'assemblées si le choix des candidats est préparé à l'avance.

M. Ad. Défago voudrait une pré-consultation, pour ne pas dire une décision des communes.

A l'un et à l'autre il est répondu avec ce bon sens et cette logique qui, parfois, ne manque d'humour, qui est la caractéristique de nos réunions démocratiques.

M. Pierre Barman, député aux Etats, expose à son tour très longuement le programme fédéral qui s'impose à une députation conservatrice dans les jours sombres que nous traversons.

Personnellement, il a toujours soutenu les principes fédéralistes qui sont ceux de la souveraineté cantonale. Il reste fidèle à ce programme. Si, parfois, les députés donnent l'apparence d'un accroc à ce principe, c'est que, par la force même des choses, ils se trouvent placés entre le principe et les intérêts immédiats et matériels du canton.

La politique des subventions a créé cette atmosphère. C'est une filière.

Une modification de la Constitution, sous ce rapport, s'impose, et, ainsi, le député ne se trouvera plus pris entre deux devoirs.

Après son discours qui a été écouté avec une attention soutenue, M. Barman annonce son désistement. Il entend se retirer de la politique fédérale qui demande de plus en plus de temps.

M. Troillet donne connaissance d'un télégramme de M. le conseiller d'Etat Escher, président du parti conservateur du Haut-Valais, qui annonce la décision des délégués en faveur de liste unique.

Du coup, l'atmosphère politique est rasserénée, et le télégramme est couvert d'applaudissements.

M. le député **Thomas,** préfet du district de Martigny, a la charge agréable de présenter les candidats. Il le fait avec éloquence, soulignant les brillantes interventions de M. Troillet à Berne, relevant son œuvre ou plutôt ses œuvres avec brio et avec une grande élégance de touche.

Traduisant les sentiments de l'assemblée, il estime également que le moment n'est pas venu pour M. Barman de se retirer de notre députation à Berne et il renouvelle aux deux éminents députés du Bas-Valais les témoignages de confiance et de reconnaissance du pays.

Il n'y avait qu'une voix dans la salle pour reconnaître que M. Thomas s'était tiré de sa charge honorifique avec beaucoup de bon sens, de verve et d'allant.

Pas une voix, pas une main ne s'élèvent contre ces candidatures qui sont l'objet d'acclamations où l'on sent que le cœur a sa large place.

Au Peuple, appartient maintenant l'honneur, non douteux, de confirmer ces choix en leur apportant son enthousiasme et son bulletin de vote.

Il y a dans le parti conservateur — les assemblées de dimanche l'ont prouvé — des citoyens ardents, dévoués, profondément imprégnés de l'esprit moderne et du souffle démocratique, et que les divergences ne peuvent décourager.

Avec ceux-là, nous résisterons aux génies malfaisants et nous reconstituerons les forces dans une atmosphère faite à la fois de vigueur et de pondération.

X.

* * *

L'assemblée des délégués du Centre

Bien fréquentée malgré l'attrait d'un jour de fête que présente Sion en ce dimanche ensoleillé et tout frissonnant de drapeaux, l'assemblée des délégués conservateurs des quatre districts du Centre s'est tenue au Casino de Sion, sous la présidence de M. le conseiller d'Etat Pitteloud.

Après les traditionnels souhaits de bienvenue, le distingué président a brossé un très vivant et non moins expressif tableau de la situation actuelle, à la veille des élections aux Chambres fédérales.

Après avoir remercié les délégués d'être accourus si nombreux à la réunion, le président du parti conservateur du Centre développe les sujets d'angoisse qui nous imprègnent dans le domaine politique, dans le domaine social et dans le domaine financier et économique et il termine par cette éloquente conclusion qui est accueillie par des acclamations unanimes :

« Notre Parti a l'immense avantage de posséder la vérité et d'avoir une doctrine lumineuse qui guide nos pas dans le désarroi et l'incohérence qui assombrissent aujourd'hui le monde.

Il doit, dès lors, rester le principal obstacle à la révolution montante.

La Suisse sera-t-elle socialiste ? Voilà la question à laquelle nous sommes appelés à répondre le 27 octobre prochain.

Le Parti conservateur valaisan a derrière lui un glorieux passé.

Il a aussi un avenir gros d'espoirs si nous savons unir toutes les bonnes volontés et établir, en présence du danger qui menace, le front commun conservateur.

En dépit des difficultés de toutes sortes, j'ai la ferme conviction qu'il saura faire tout son devoir et rester digne de sa belle devise : « Pour Dieu et pour le Pays ».

Vigoureusement applaudi, M. Pitteloud rappelle ensuite la décision du Comité cantonal d'aller à la lutte le 27 octobre avec une liste unique et consulte l'assemblée à ce propos. Par l'organe de leurs délégués, les districts de Sierre, Hérens et Conthey se déclarent partisans de la liste unique. Par MM. Jos. Varone, de Bramois et V. de Werra, de Sion, on apprend que le district du chef-lieu est divisé sur cet objet. M. V. de Werra estime au surplus qu'on devrait faire une place dans la liste à élaborer, aux jeunes forces, au groupement chrétien-social en particulier, pour lutter efficacement contre le socialisme.

M. E. Bourdin aimerait connaître sur ce point les sentiments des délégués du Haut-Valais, et M. Jacquod les intentions des Jeunes-conservateurs de cette région.

M. Evéquoz, président cantonal, précise la situation avec sa clarté et la logique qui lui sont propres. Il met toute son âme de vieux lutteur à recommander la liste unique qui a procuré au parti conservateur les belles victoires de 1928 et 1931, faisant ressortir avec infiniment d'à-propos qu'il serait inconcevable de demander à nos concitoyens du Haut d'aller à la bataille avec des listes séparées quand, il y a peu de jours, on les blâmait de leurs visées séparatistes. Il faut savoir que le désir ardent des chefs de la Droite est que tous les conservateurs aillent unis aux urnes et que nous n'avons pas le droit d'accroître par des actions isolées les charmes de l'adversaire.

M. de Werra apporte des explications qu'on ne saurait négliger, puis M. Oscar de Chastonay, au nom de la délégation sierroise, appuie la liste unique, après avoir rappelé la leçon de 1925 et souligné que les conservateurs de Sierre ont voté tout récemment une résolution touchant l'attitude et l'activité aux Chambres des mandataires du parti.

M. Ed. Giroud forme le vœu qu'à l'avenir les hommes responsables de la politique communale soient plus formellement consultés, quand il s'agit de prendre des décisions du genre de celles qui préoccupent l'assemblée.

M. Giroud, qui est partisan d'une liste unique, mais élargie, estime qu'il n'y a aucune raison de garantir deux sièges au Haut-Valais, d'où nous viennent la plupart de nos complications. M. Jos. Varone se range à l'avis du président de Chamoson. Après un échange de vues auquel prennent part MM. Bourdin, Marcel Roten, le président de l'assemblée et M. Giroud, M. R. Evéquoz explique dans quelles conditions s'opère la répartition des sièges entre le Haut, le Centre et le Bas, et fait vigoureusement ressortir qu'aucune muraille de Chine ne doit séparer le Valais allemand du Valais romand. Sa proposition de renvoyer au Comité cantonal cette question des garanties touchant la répartition des sièges est acceptée par M. Giroud et tous les délégués.

La désignation des candidats

Tour à tour les délégués des districts présentent leurs candidats respectifs qui ne

M. R. Evéquoz, toujours jeune et alerte

M. R. Evéquoz, toujours jeune et alerte malgré ses 70 ans sonnés, remercie l'assemblée pour cette nouvelle marque de confiance qui lui va droit au cœur. Le vénérable président du Parti conservateur valaisan fait cependant ressortir les lourdes difficultés de la tâche à laquelle il se dévoue depuis tant d'années. M. Germanier trouve aussi les mots qui conviennent pour manifester sa gratitude, se réservant de revenir, dimanche prochain, à l'assemblée générale, sur la résolution votée par ses électeurs de Sierre. Il manque la voix de M. Kuntschen, retenu chez lui par la maladie.

L'ordre du jour étant épuisé, M. le président Pitteloud, qui a dirigé les débats avec tact et activité, lève la séance non sans avoir remercié les délégués, auquel rendez-vous est donné pour dimanche prochain.

D.

LES ÉVÉNEMENTS

Le renouvellement du Parlement

Dans toute la Suisse se sont tenues dimanche les assemblées de délégués chargées d'examiner l'ensemble du problème électoral que pose le renouvellement du Parlement et de désigner les candidats éventuels.

Nous voudrions pouvoir donner une large publicité aux débats qui se sont développés dans ces Comices politiques où, vu la situation, il s'est dit des choses extrêmement intéressantes.

Malheureusement, le cadre de notre journal ne permet pas une extension de ce genre. Du reste, il en est de même de tous les journaux qui, sauf exception, s'en tiennent aux réunions et assemblées de leurs cantons.

Dans le canton de Vaud

A Lausanne, les militants du parti radical-démocratique lausannois et les délégués des cercles de Pully et de Romanel se sont réunis vendredi soir, au Cercle démocratique.

Les quatre candidats suivants ont été désignés par la majorité des 250 électeurs présents : MM. Pierre Rochat, avocat, conseiller national à Lausanne ; Eugène Hirzel, avocat, député, à Lausanne ; Henri Mayr, industriel et député, à Prilly ; Henri Cottier, secrétaire de l'Union suisse des épiciers, député, à Lausanne.

Les socialistes présenteront dans le canton de Vaud, une liste de quinze noms pour les 15 sièges à repourvoir.

Il a désigné ses candidats et refusé l'apparentement de la liste avec celle des communistes.

* * *

En Argovie

L'assemblée des délégués du parti radical- démocratique argovien a, par 157 voix contre 57, admis le principe du cumul.

M. Emile Keller, conseiller national d'Aarau, et M. Otto Hunziker, conseiller national de Zofingue, seront cumulés. Huit autres candidats ont été désignés et l'assemblée a décidé l'apparentement des listes avec le parti des paysans et des bourgeois et avec le parti catholique à la condition qu'aucun autre apparentement ne soit conclu.

La candidature de M. Gottfried Keller, d'Aarau, représentant jusqu'ici les radicaux au Conseil des Etats, a été approuvée ainsi que celle des catholiques, le juge cantonal Hans Fricker, de Laufenburg, à la condition que les catholiques appuient également la candidature radicale.

Le comité cantonal du parti populaire conservateur argovien a décidé de porter à nouveau la candidature au Conseil des Etats de M. Hans Fricker et d'appayer la candidature du Dr G. Keller, radical. Pour les élections au Conseil national, le comité a décidé de porter les trois députés sortants : MM. Nietlispach, Rohr et Fischer. Une liste complète sera établie. Le comité a décidé l'apparentement des listes avec les autres partis bourgeois.

* * *

En Thurgovie

L'assemblée des délégués du parti paysan thurgovien a approuvé la candidature du conseiller national Pfister pour le siège de conseiller aux Etats occupé jusqu'ici par M. Schmid, qui se retire. Elle a en outre résolu d'appuyer la candidature radicale de M. Paul Altweg, conseiller d'Etat, pour le second siège. Une liste complète a été établie pour les élections au Conseil national. En tête figure le nom du conseiller national Meili, cumulé. Les autres candidats sont MM. Otto Wartmann, juge cantonal et Emile Huber, gérant. Le comité a reçu pleins pouvoirs pour négocier l'apparentement des listes avec les radicaux, les catholiques et les jeunes paysans.

L'assemblée des délégués du parti catholique populaire a décidé de présenter une liste complète pour les élections au Conseil national avec en tête le nom cumulé de M. Carl Eder, secrétaire de la Chambre cantonale thurgovienne du commerce. Le comité a reçu pleins pouvoirs pour négocier l'apparentement des listes avec les autres partis bourgeois. Le parti appuiera enfin les candidatures de MM. Altweg, radical et Pfister, paysan, au Conseil des Etats.

* * *

A Fribourg

A la place de M. Paul Aeby, syndic de Fribourg, qui a décliné une nouvelle candidature, sera présenté M. Maxime Quarternoud, conseiller d'Etat.

La « Tribune de Lausanne » apprend de source sûre que M. Delatena, conseiller national, a l'intention de renoncer à une nouvelle candidature au Conseil national, à condition expresse que M. Musy, ancien conseiller fédéral, accepte de se laisser porter sur la liste conservatrice.

* * *

Dans le canton de Berne

L'assemblée des délégués du parti radical-démocratique du canton de Berne a établi la liste définitive pour les élections au Conseil national.

Une liste du parti radical-démocratique et du mouvement jeune-radical, contenant 20 noms, a été établie en commun. Un apparentement sera conclu avec les radicaux jurassiens. A la tête de la liste figure le seul représentant sortant, M. Graf. Les autres noms seront inscrits dans l'ordre alphabétique ; celui du ministre Stucki sera cumulé.

* * *

A Zurich

Après une longue discussion, l'assemblée des délégués du parti démocratique a résolu par 86 voix contre 50, contrairement à la proposition du Comité visant à cumuler six noms, de présenter une liste non cumulée. Les candidats que le comité proposait de cumuler figureront en tête de liste. A l'unanimité, l'assemblée s'est prononcée pour la candidature du Dr Wettstein au Conseil des Etats. En ce qui concerne l'apparentement des listes avec d'autres partis, M. Briner, président du parti, a relevé la réponse négative envoyée au parti socialiste et a parlé en outre des négociations qui seront entamées avec d'autres groupements à ce propos.

* * *

A Lucerne.

A Lucerne , le congrès du parti socialiste a rejeté à l'unanimité l'offre du parti conservateur de faire des élections tacites et a décidé de présenter une liste de 7 noms non cumulés avec comme premier candidat M. Arnold, président du parti. Le représentant actuel du parti au Conseil national M. Weiber a renoncé à une réélection. L'apparentement

de liste avec les communistes a été repoussé à une grande majorité.

NOUVELLES ÉTRANGÈRES

La mobilisation générale en Ethiopie

M. Guinazu, président du Conseil de la S. d. N., a reçu de l'empereur d'Ethiopie un télégramme dans lequel il souligne l'impossibilité, devant les préparatifs italiens, de retarder plus longtemps la mobilisation générale.

La nouvelle officielle de la mobilisation éthiopienne est appelée à hâter le début de l'action militaire. Pourtant, la connaissance de cette nouvelle n'a pas produit l'impression exceptionnelle que l'on pourrait croire.

On prévoit à Rome que le signal des hostilités pourrait être donné vers le milieu de la semaine prochaine. En attendant, les embarquements de troupes se précipitent. Samedi de Naples sont partis encore 10,000 hommes et de nouveaux départs sont prévus pour dimanche.

Le rassemblement général des forces fascistes attendu depuis six jours aurait lieu à la veille du jour où l'ordre de marche sera donné aux troupes.

NOUVELLES SUISSES

Les incendies

Un incendie a complètement détruit dimanche soir, l'auberge « Zum Engel », à Mariastein, ainsi que les écuries et granges. Le feu, dû à l'inflammation spontanée du foin engrangé, éclata vers 19 heures et s'étendit rapidement à tout le bâtiment, long d'environ 30 mètres. Les pompiers des localités environnantes, alarmés par le tocsin, ne purent se rendre maître du fléau, constamment ranimé par le vent. A minuit, le foyer n'était pas éteint. 16 vaches et deux chevaux appartenant au propriétaire purent être sauvés au dernier moment, mais le petit bétail et trois chevaux de la compagnie de mitrailleurs IV/122, actuellement stationnée à Mariastein, furent la proie des flammes. Les dommages ne sont que partiellement couverts par l'assurance et se montent à environ 100,000 francs.

* * *

Au mois de février 1933, le café de l'Etoile à Buchberg, Schaffhouse, était détruit par un incendie dû soi-disant à un court-circuit. L'immeuble était assuré pour 30,000 francs. Mais tout le mobilier estimé 20,000 francs était également la proie des flammes. Le propriétaire Hans Breiter avait acquis la maison six mois auparavant. Des bruits ayant circulé ces derniers temps, une enquête fut ouverte de nouveau sur les causes du sinistre. Elle a amené l'arrestation du propriétaire, de sa femme qui à l'époque du sinistre était servante dans le café, ainsi que de sa première femme. Tout ce monde a avoué avoir mis le feu à la maison après s'être concerté.

Dans le ménage de la Presse suisse

Le nouveau comité central de l'Association de la presse suisse, élu à l'assemblée générale de Lucerne, a tenu sa première séance les 28 et 29 septembre à Locarno, sous la présidence du Dr Strub, de Bâle. M. Jean Rubattel (« Feuille d'Avis de Lausanne ») a été élu vice-président. M. Jean Rubattel, étant jusqu'ici caissier central, c'est le Dr Kopp, de Lucerne, qui reprend la caisse centrale. MM. E. Flückiger (St-Gall) et L. Savary (Genève et Berne) sont confirmés dans leurs fonctions de secrétaires.

Le comité central a ensuite composé les diverses commissions spéciales au sujet desquelles il convient de préciser que M. Paul Bourquin, de La Chaux-de-Fonds, ayant été élu à la présidence de la Fédération Internationale des journalistes, est remplacé en sa qualité de représentant permanent de la Suisse dans les organisations internationales de la presse par le Dr Feldmann (Berne). M. Glogg (Zurich) et le Dr Feldmann ont été désignés par le comité central pour faire partie de la nouvelle commission mixte.

Le comité central a examiné ensuite la question du Bulletin de l'Association. Il a été décidé de veiller à une meilleure répartition des textes français et allemand et d'en faire, dans la mesure du possible, un organe bilingue. La « Presse Jurassienne » n'ayant pas rempli ses obligations financières à l'égard de l'Association malgré de nombreux avertissements, le comité central proposera à la prochaine assemblée générale la dissolution de cette section.

Après avoir entendu un rapport sur la question de la législation suisse en matière de presse et après une longue discussion, le comité central a désigné une délégation de 4 membres qui se mettra en rapport avec la Société suisse des Editeurs de journaux.

La ville de Locarno a offert un banquet au comité central, au cours duquel MM. Rusca, syndic, Strub, président central et Don Alberti, de Bellinzone, qui quitte le comité central, prirent la parole.

Modifications administratives

La date du 1er octobre marquera d'importants changements dans les services d'Etat du canton de Neuchâtel. En effet, les préfectures de Neuchâtel, de Boudry, du Val-de-Travers et du Val-de-Ruz sont supprimées. Par contre, un bureau de recettes est créé à Neuchâtel pour la perception des taxes et impôts. Quant aux préfectures du Locle et de La Chaux-de-Fonds, elles sont réunies en une seule sous le nom de « Préfecture des Montagnes » avec siège à La Chaux-de-Fonds.

Un camion dévale et tue

Un terrible accident est arrivé dimanche, vers 20 heures, sur la route de Blonay.

Un camion de la maison Pouly, conduit par M. Henri Chaudet, descendait la route, transportant du matériel, lorsqu'il sortit de la chaussée, vint enfoncer un mur devant la villa Chemenin. Continuant sa course, le véhicule renversa un motocycliste qui suivait l'extrême droite de la chaussée et roulait dans la même direction.

Le choc fut terrible. Tandis que la moto était écrasée, le conducteur de cette dernière, M. Jules Sunier de Puidoux, était traîné sur 25 mètres et tué sur le coup. Une seconde personne se trouvant sur le siège arrière de la motocyclette, M. Paul Regamey, eut plusieurs côtes brisées et subit une forte commotion.

Quant au chauffeur du camion — qui avait deux personnes à côté de lui — il ne réussit à arrêter son véhicule que 175 mètres plus bas !

La police locale et un médecin vinrent sur place avec les autorités. Le chauffeur, auteur de l'accident, a été incarcéré. On croit que l'alcool n'est pas étranger à l'affaire.

LA RÉGION

Une moto contre un pilier

Au lieu dit « le Grand Passage », près de Roche, M. Ernest Hulliger, boulanger à Genève, rentrant d'Aigle à motocyclette, a perdu la direction de sa machine en traversant le passage à niveau et s'est jeté contre un pilier en béton. M. Benjamin Duchoud, qui passait en auto, le transporta à l'hôpital d'Aigle ; le malheureux a le crâne fracturé.

Le juge de paix et la gendarmerie enquêtent.

Un facteur est tué par une auto

Hier matin, un facteur, M. Joseph Dussot, âgé de 28 ans, effectuait une tournée à bicyclette lorsqu'une automobile roulant à vive allure le heurta et le projeta sur la chaussée. Le choc fut si violent que la victime, domiciliée à Peillonex, Haute Savoie, ne tarda pas à succomber des suites d'une fracture du crâne. La gendarmerie de Bonneville a ouvert l'enquête d'usage ; mais, comme pour toutes les affaires dont elle a à s'occuper, elle observe le mutisme le plus complet.

Terrible collision près de Bonneville

A la tombée de la nuit, un cycliste, M. Rémy Machetto, exerçant la profession de maçon et âgé de 28 ans, se dirigeait de Faucigny dans la direction de Bonneville quand il fut heurté par une automobile conduite par M. Françoise, gérant d'une maison d'alimentation de Bonneville. Le blessé, soigné par des témoins, fut transporté dans la maison de ses parents, à Faucigny, mais il expira peu après son arrivée.

La gendarmerie a procédé à l'enquête d'usage. L'automobiliste a poursuivi sa route après l'accident et a déclaré ne s'être aperçu de rien.

NOUVELLES LOCALES

Assemblée générale des délégués du parti conservateur cantonal

Les délégués du Parti conservateur cantonal sont convoqués pour le dimanche 6 octobre, à 15 heures, à la salle du Casino, à Sion, avec l'ordre du jour suivant :

Election au Conseil national et au Conseil des Etats,

Désignation des candidats,

Divers.

Les délégués sont désignés à raison de 1 pour 100 électeurs conservateurs, chaque commune ayant droit à un délégué au minimum.

En dehors des délégués, les adhérents du parti conservateur sont invités à assister à cette réunion.

Le Comité conservateur cantonal.

L'Union des Villes Suisses à Sion

On nous écrit :

Le « Nouvelliste » de dimanche a déjà publié un bref résumé de l'assemblée de l'union des villes suisses qui s'est tenue samedi matin. La veille déjà les délégués avaient visité l'exposition des fruits et grandement apprécié un concert donné par l'Harmonie municipale, sous la baguette de son nouveau directeur M. Viot.

Le dîner du samedi fut servi à l'Hôtel de la Planta qui a consolidé sa réputation culinaire. Les congressistes au nombre d'une centaine sont partis ensuite pour le Val des Dix où ils visitèrent les gigantesques travaux du barrage. A leur retour à Sion, un banquet de 150 couverts fut servi à l'Hôtel de la Paix qui s'est véritablement surpassé à cette occasion.

Le Conseil d'Etat avait délégué son Président M. le Dr Lorétan et M. Pitteloud, vice-président. Au nom de la Municipalité de Sion, M. Fabien Exquis, vice-président, souhaita excellement la bienvenue aux congressistes et salua la présence des invités, en particulier des représentants du Conseil d'Etat, du Président Scherrer, de MM. Albert de Torrenté, Charles-Albert de Courten et Leuzinger, anciens présidents de Sion. Les Gyms-dames de Sion se produisirent ensuite en une forte élégante danse rythmée.

Au nom du Conseil d'Etat, M. le Dr Lorétan apporta le salut du gouvernement et mit en relief la situation agricole et économique spéciale du Valais, dont les congressistes ont pu admirer le magnifique développement et les non moins remarquables produits fruitiers et vinicoles.

Des souvenirs et échantillons furent ensuite distribués aux convives, puis M. Charles-Albert de Courten qui était président de Sion au moment du premier Congrès de l'Union des villes suisses tenue à Sion en 1908, adressa des paroles fort aimables à nos hôtes, et souligna très heureusement les progrès accomplis par la ville de Sion au cours du dernier quart de siècle.

Et voici que la « Chanson valaisanne » paraît sur la scène sous d'unanimes ovations. L'incomparable groupe choral de M. le professeur Georges Haenni se fait partout applaudir. Il a remporté samedi soir une nouvelle et magnifique gerbe de succès. A noter que M. Gustave Doret, auteur de différents morceaux du répertoire, était présent à l'audition.

Des discours furent encore prononcés par M. Scherrer, ancien président de l'Union et M. Chappuis qui la préside depuis dix-huit ans. M. Chappuis eut des mots flatteurs pour la municipalité de Sion qui a organisé la réception des délégués, pour la Gym-dames et l'inoubliables « Chanson valaisanne ».

Une soirée familière clôtura la journée.

Le dimanche matin les délégués se trouvaient de nouveau réunis au Casino en une séance de travail d'ordre édilitaire. A midi, des cars les emmenaient sur le plateau de Savièse où fut servie la plus succulente des râclettes ; au cours de cette agape champêtre, d'aimables paroles furent échangées entre MM. Exquis, vice-président de Sion et Varone président de Savièse. Par l'organe de MM. Lindt et Naegeli, les villes de Berne et de St-Gall apportèrent leur salut et leurs félicitations à la terre valaisanne.

Les délégués ont spécialement apprécié un remarquable exposé de M. le Dr Wuilloud sur le vignoble de Sion et dont voici la poétique conclusion :

Le travail et la ténacité de nos vignerons sont venus à bout de tous les obstacles et, sur un sol rebelle et ingrat bien souvent, ils ont fait prospérer la plante qui dans ses grappes emprisonne ces rayons de feu du soleil valaisan. Ces rayons s'épandront de nouveau joyeusement lorsqu'au loin, vous ouvrirez chez vous une de ces bonnes bouteilles dont nos caves abondent et, dans les jours moroses ou brumeux d'hiver, ils vous rappelleront ces courts instants passés dans la ville de Sion. Vous vérifierez alors une fois de plus combien est toujours vrai aussi le précepte biblique que le bon vin réjouit le cœur de l'homme, en constatant cependant que c'est tout spécialement le cas lorsque ce vin est celui de nos coteaux, pur produit des amours de la terre et du soleil sédunois.

Une visite à l'Ecole d'Agriculture de Châteauneuf couronna ce Congrès des villes suisse dont la Municipalité de Sion villes suisses dont la Municipalité de Sion tous points impeccable.

LA FÊTE D'AUTOMNE

La Fête d'Automne, qui a duré 3 jours, a été plus une Exposition, un Comptoir valaisan, qu'une Fête populaire proprement dite. En effet, les seules manifestations extérieures qui se sont produites ont été les différents cortèges folkloriques qui ont parcouru les rues de la capitale pavoisée. Et encore, ceux-ci n'ont pas revêtu l'importance ni le cachet de ceux qui ont si brillamment illustré les fêtes de l'an passé.

La Fête d'Automne a été essentiellement une fête du raisin et des fruits. En ce sens, elle avait particulièrement sa raison d'être en cette année d'abondance. Un des participants au Congrès de l'Union des villes suisses nous confiait qu'après la visite de l'Exposition des fruits, il considérait le Valais comme une véritable terre de Chanaan. Admettons l'éloge sans trop de fausse modestie, mais avouons que notre terre de Chanaan ne s'est pas faite toute seule. Nous pensons non seulement aux efforts personnels de nos vignerons et de nos agriculteurs, mais aussi et surtout à ceux de notre gouvernement en la personne de M. le conseiller d'Etat Troillet. Celui qui a jeté un coup d'œil sur notre plaine rhodanienne il y a une quinzaine d'années et qui la contemple en ce moment ne peut s'empêcher d'admirer le travail accompli. Cela a été dit cent fois par des visiteurs et l'on devrait, en ce moment surtout, ne pas l'oublier.

Ce qu'il faut relever à propos de l'Exposition des fruits de la Fête d'Automne, c'est que pour la première fois les produits étaient présentés sous le nom des communes d'où ils provenaient. Certaines pommes et poires de grosseur remarquable mentionnaient des altitudes de plus de 1400 mètres. Voilà de bons et vrais records !

Outre les grandes maisons de vins, certaines industries valaisannes exposaient également. Il y avait les tissages et broderies, les ouvrages de tonnellerie et de charronnage, des pressoirs, des objets de zing, etc. Malgré le nombre relativement restreint des stands, toute la production valaisanne était représentée. L'exposition était organisée dans l'ensemble avec un goût remarquable.

Dans le hall même des stands, à l'instar du Comptoir suisse, était disposée une tribune, une scène plutôt, destinée aux productions des différents groupes annoncés au programme. Nous y avons entendu le toujours merveilleux chœur de la Fête des Vendanges, dirigé par M. le professeur Georges Haenni, auquel vont une fois de plus toutes nos félicitations et que nous voudrions louer plus longuement, la fanfare militaire du Valais romand toujours très alerte sous la baguette du serg.-major Devanthey, la « Schola » de M. le professeur Fletschner, et surtout l'Harmonie municipale plus brillante encore depuis que ses destinées sont présidées par M. le professeur Viot. Le podium de la cantine a été également le lieu d'évolution de très beaux ballets exécutés par les Gyms-dames de Sion et les demoiselles du «Fémina-Sport» dirigées par Mlles Stoutzmann et Défabiani et de scènes très pittoresquement enlevées par le groupe des petits paysans de la «Schola».

La Fête d'Automne, comme toute fête valaisanne qui se respecte, a été également une occasion d'écoulement (c'est le cas de le dire !) de nos produits vinicoles. Outre l'honneur qu'on fit à nos excellents crus, qui auraient pu être vendus meilleur marché encore, des marchands vous offraient des raisins à des prix raisonnables. Nous avons remarqué en outre que les lots de diverses tombolas consistaient en de beaux paniers de raisin doré et que les cures de raisin étaient à l'ordre ou plutôt au menu du jour de nos hôtels. Bref, un effort a été consenti par chacun et nous avons quitté Sion avec la pensée que malgré les cris de certains pessimistes professionnels notre terre valaisanne était bonne et fidèle.

G. D.

La réunion des industriels valaisans

L'association des industriels valaisans a tenu sa séance annuelle à Monthey samedi, sous la présidence de M. Armand Contat.

---

33 FEUILLETON du NOUVELLISTE

„PRENEZ GARDE!“

Il ne faudrait pas, se dit-il, qu'il eût tout à coup le soupçon de la réalité.

— Il paraît qu'on a fait une fameuse battue hier, chez Bellister, dit-il, pour changer le cours des idées de son père.

— Ah ! fit le comte, qui t'en a parlé ?

— Le garde-chasse que j'ai rencontré ce matin.

— Je me demande pourquoi ce Bellister ne t'a pas invité ? A propos, il faut absolument que vous soyez des nôtres à la battue que je compte donner sous peu, Lord Rugby !

— Je ne demande pas mieux, cher comte, accepta Harry sans la moindre hésitation, cette fois. Pour moi, la Chêneraie, c'est vraiment l'Eden et je me laisse facilement tenter quand vous m'offrez d'y rester encore.

Rodrigue semblait pressé de voir la fin du repas. Dès que le domestique eut apporté le café, il se leva de table.

— Excusez-moi, dit-il, j'ai une course pressée à faire.

— Tu vas à Melreux, demanda le comte?

— Non, je dois voir un ami à Laroche. Auriez-vous besoin de quelque chose ? Je pourrais m'arrêter à Melreux au retour ?

— Non, merci, je dois y aller moi-même, et je pensais te proposer de profiter de ma voiture. Mais si tu es pressé... »

— Oui, je vais seller mon cheval.

— Veux-tu dire à Léopold d'atteler les chevaux bais tout de suite à la victoria. Une promenade en voiture ne vous dit rien cher Lord Rugby ?

— Pas aujourd'hui, Monsieur de Francœur, dit celui-ci en jetant à sa voisine un regard épris qui n'échappa pas à l'œil clairvoyant et satisfait du comte.

— Je pars pour la Clôseraie, murmura Rodrigue à l'oreille de sa mère. Priez ma mère !

La victoria du comte de Francœur croisa le phaëton patriarcal du médecin.

— Un malade à Rendeux, sans doute, pensa le comte.

— La Providence est avec nous, chère Miss Mabel, le bon vieux docteur nous arrive juste après le départ de mon mari et pendant que le jeune couple est dans le parc, dit la comtesse. Rassurez-vous, Yolande semble moins fiévreuse. Je crois que la glace a déjà produit un excellent effet.

— C'est Mademoiselle Yolande qui est malade, demanda le médecin ?

— Elle a eu une forte émotion ce matin, expliqua sa mère, je l'ai trouvée évanouie et divaguant. J'ai craint un transport au cerveau et j'ai déjà prévenu votre visite en mettant de la glace sur la tête.

— Vous avez très bien fait, Madame la comtesse.

Au bruit que fit le docteur en entrant, Yolande se réveilla. Elle regarda un peu fixement le vieux praticien.

— Eh bien ! dit paternellement celui-ci, vous, voilà malade, Mademoiselle Yolande !

Elle passa la main sur le front, elle avait repris la notion des choses, mais sa tête la faisait horriblement souffrir.

— Oui, docteur, c'est ma tête... ma tête ! on dirait qu'elle éclate.

— Voyons, le pouls n'est pas si agité... la fièvre tombera vite avec les quelques cachets que je vous prescris... demain cela ira mieux.

— Oh ! docteur, j'aime autant mourir !

— Voulez-vous bien vous taire ! mourir à vingt ans !... quand vous avez la vie si belle devant vous !

— Yolande est sous le coup d'une erreur commise, docteur, dit sa mère. Mais tu peux être consolée, ma chérie, dit-elle en l'embrassant, tout est arrangé déjà et, si tu n'étais pas souffrante...

— Mais, maman vous savez donc cette lettre ?

— Oui, oui, je sais tout et je te jure que tout est réparé.

— Encore une drame d'amour, se dit le vieux docteur en hochant la tête, après s'être retiré. Elles en sont toutes là, les jeunes filles !

— Comme la comtesse voulait le reconduire.

— N'en faites rien, Madame, je vous en prie, et n'ayez aucune crainte, Mademoiselle sera bien vite remise. Ces cachets pour la fièvre et un peu de gardénal, ce soir pour la guérir par une longue nuit de sommeil.

Dès que le docteur eut franchi le seuil de la porte, Yolande appela sa mère :

— Alors, maman, Guy ? fit-elle anxieusement...

— Va venir te voir demain, dors en paix. Rodrigue est parti tout expliquer. Ce n'est qu'un malentendu... Demain, quand tu seras mieux, tu apprendras deux bonheurs à la fois.

— Deux bonheurs ?... oh ! maman ! merci !

Sur l'assurance de sa mère et celle de Mabel qui était venue l'embrasser et lui dire :

— Ma chérie, chaque nuage a une doublure argentée. Les nuages sont partis et votre ciel est bleu. »

Yolande s'était doucement endormie.

A peine Guy avait-il remis au valet de chambre le mot qui brisait tout lien avec Yolande, qu'il s'en repentit. Que venait-il de faire ? N'avait-il pas, peut-être été le jouet d'un songe menteur ? Etait-ce vraiment Yolande qu'il avait vue cette nuit ? Yolande ! dont il entendait encore la voix enchanteresse lui dire d'un accent si vrai :

(A suivre.)

Mobilisation signée mais non proclamée

Un hôtelier poignardé à Davos - Collision à St-Maurice - Les embardées mortelles d'un camion

Le matin, les membres de l'association ont entendu à l'Hôtel de Ville de Monthey une intéressante conférence de M. le Dr P. Dutoit, fondé de pouvoirs à l'usine de Monthey, de la Société pour l'industrie chimique à Bâle, sur l'électrochimie. Puis ils visitèrent cette usine sous la conduite de M. le Dr E. Steinbuch, directeur de la Société, après quoi ils participèrent à un banquet servi à l'Hôtel du Cerf de Monthey.

L'après-midi les participants se rendirent à Champéry où ils furent l'objet d'une aimable réception.

Grave accident : moto contre auto

Un grave accident s'est produit samedi soir vers 20 heures, sur la route cantonale, à la lisière de la forêt du Bois-Noir.

Une auto, conduite par M. Sidler, directeur de la «Saverma S. A.», qui rentrait à Martigny, a accroché une moto descendante, montée par MM. Alfred Favre, conducteur et Henri Maggi menuisier, tous deux domiciliés à St-Maurice, qui rentraient d'une partie de pêche.

Ces deux derniers furent projetés au loin. Comme M. Maggi était sans connaissance on le crut d'abord mort, assommé. Heureusement il n'était qu'étourdi. Le plus mal en point était M. Favre qui, transporté à la Clinique St-Amé par M. Sidler, fut immédiatement radiographié. Le médecin constata deux fractures à la jambe et une au bras.

M. Maggi a tout le côté gauche contusionné.

Droit d'auteur et monument

Nous recevons la lettre suivante :

Monsieur le Rédacteur en chef du « Nouvelliste », St-Maurice.

A la suite de l'article d'information paru dans votre journal du 23 septembre 1935, concernant l'inauguration du monument du « Christ-Roi », le 22 septembre, à Lens, je vous serais très obligé de faire paraître la mise au point suivante :

Comme sculpteur valaisan, je proteste avec la plus grande énergie contre l'emploi abusif qui a été fait de mon nom à cette occasion.

En effet, M. l'architecte Gard s'est permis d'accoler ma signature à la sienne sur le socle du monument. Or, ce fait consacre un abus et une tromperie.

Car, si M. Gard est bien venu chez moi commander une maquette (que j'ai d'ailleurs exécutée et livrée à la complète satisfaction du Comité qu'il disait représenter), il n'en reste pas moins vrai que le monument de Lens ne ressemble en rien ou presque rien à la dite maquette.

C'est au Tessin qu'eut lieu le repoussage de cuivre de la statue. En prenant possession de ma maquette, M. Gard s'est engagé à respecter mon œuvre et même à me faire mander, cas échéant, au Tessin, s'il survenait un accroc ou une difficulté quelconque au cours du travail.

Au lieu de cela, du jour où j'ai livré la maquette à celui de l'érection, M. Gard ne m'a pas donné signe de vie, voire ne m'a même pas invité à l'inauguration. De mon propre chef, je suis allé dimanche 22 septembre, à Lens, et je compris de suite pourquoi j'avais été évincé jusqu'à ce jour.

C'est véritablement sidéré que j'ai vu le « tripatouillage » (il n'y a pas d'autre mot !) qui a été fait de mon œuvre et de la conception première du monument.

Aussi bien, ne reconnaissant dans le Christ de Lens qu'une vague et lointaine ressemblance avec la maquette que j'ai livrée — tout au plus reste-t-il le geste du bras levé et la draperie — je décline toute participation à l'exécution de ce monument et j'engage M. Gard par l'entremise de ce journal (après une lettre adressée antérieurement) à faire disparaître de suite mon nom du socle, où il figure... à la suite du sien.

Ma probité d'artiste m'oblige, à regret, à laisser à M. l'architecte Gard prendre l'entière responsabilité de l'érection de cette œuvre religieuse, où je ne retrouve plus du tout ma conception.

Je ne terminerai cependant pas cette mise au point sans dire, en même temps que mon indignation, ma profonde tristesse de ce qu'une œuvre, qui m'était chère à tant de points de vue et à laquelle j'ai consacré (avec quelle joie !) plusieurs semaines de travail recueilli, ne soit plus aujourd'hui qu'une œuvre anonyme et défigurée.

Veuillez recevoir, Monsieur le Rédacteur, mes remerciements anticipés et croire à mes sentiments distingués.

Casanova Jean, sculpteur.

Note rédactionnelle. — M. Casanova use de son droit de réponse, mais il va de soi que les colonnes du « Nouvelliste » sont ouvertes à M. l'architecte Gard, le journal tenant absolument à rester en dehors de ce débat.

A nos collaborateurs et correspondants

Bien à regret, nous devons renvoyer à notre prochain numéro divers articles qui n'ont pu, en raison de la chronique électorale, trouver place dans le numéro de ce jour, et tout particulièrement les correspondances toujours si intéressantes de Rome et de Berne. Nos dévoués amis voudront bien nous excuser.

LAVEY-MORCLES. (Corr.) — Le Conseil communal, qui équivaudrait en Valais au Conseil général, a tenu le 27 septembre une séance passablement mouvementée. Il lui était soumis, par l'organe de son syndic, M. E. Pasche, un projet d'impôts nouveaux susceptibles de rapporter 3800 francs. Le projet est repoussé, et, sur ce, la Municipalité annonce qu'elle démissionne, quittant aussitôt la salle des délibérations, M. A. Cheseaux, qui préside, se refuse à lever la séance et une nouvelle séance est tenue à 16 heures 30 à laquelle seul, de toute la Municipalité, assiste le syndic. Le projet d'impôts nouveau est alors voté à une importante majorité.

NOES. — Fête de Sainte Thérèse. — (Comm.) —Comme nous l'avons déjà annoncé, la fête pastorale de Sainte Thérèse à la chapelle de Noës sera célébrée jeudi, 3 octobre. Deux messes basses sont prévues à 6 h. 30 et 8 heures. La grand'messe aura lieu à 9 heures. On entendra les confessions dès 6 heures.

A la demande du Comité de l'Eglise, les CFF. ont eu l'amabilité d'accorder l'**arrêt à Noës** des trains suivants :

Tarin descendant partant de Sierre à 7 h. 06, train montant passant à Sion à 7 h. 36, St-Léonard à 7 h. 42 et Granges à 7 h. 47 ; train descendant s'arrêtant à Noës à 10 h. 43, et arrivant à Granges à 10 h. 48, à St-Léonard à 10 h. 54 et à Sion à 11 heures.

† **SALVAN.** — La terrible faucheuse vient de ravir à l'affection des siens, Madame Raphaël Gross, du Trétien.

L'honorable défunte s'est pieusement éteinte après avoir souffert avec courage et résignation, semant à profusion des exemples de dévouement sur le chemin de son existence et se montrant toujours le modèle de la fervente chrétienne et de la femme de bien accomplie. Nos sincères condoléances à la famille.

SION. — Le beau succès de la «Schola». (Corr.) —Parmi les attractions de la Fête d'Automne, le concert donné à la cantine par la «Schola» des Ecoles primaires de Sion, groupe choral d'une haute valeur dirigé par M. le professeur Fletschner, mérite une mention spéciale. On peut dire que la «Schola» a littéralement charmé un auditoire attentif, tant il y avait de souplesse et de richesse de nuances dans l'exécution. Nous l'en félicitons ainsi que son très méritant Directeur.

LES SPORTS

FOOTBALL

Le championnat suisse

Changement de décor en **Ligue Nationale** : Young Fellows subit sa première défaite aux mains de Bienne, 2 à 0 et de ce fait se voit menacé par St-Gall (!!!) et Lausanne, ce dernier ayant écrasé Servette, 4 à 0 et le précédent ayant tenu Berne en échec, 2 à 2 ; Bâle a écrasé Chaux-de-Fonds, 6 à 0 ; Grasshoppers a vaincu Locarno, 3 à 1 ; Young Boys a eu raison de Nordstern, 4 à 2 ; enfin Lugano, bien que jouant sur son terrain, n'a pu que partager les points avec Aarau, 1 à 1.

En **Première Ligue**, magnifique victoire d'un Monthey amputé de plusieurs de ses meilleurs éléments ; courageusement nos amis se sont mis à l'œuvre et ont réussi à vaincre la belle formation de Cantonal, 3 à 2, bravo ! Montreux a eu raison d'Urania, 5 à 0 ; Granges a infligé la même punition à Racing de Lausanne ; Soleure confirme ses prétentions à la première place en battant un Vevey bien désemparé, 7 à 4 ; Carouge continue à se faire battre ; hier s'est Fribourg qui s'en est chargé, 2 à 0 ; et, pour terminer, surprise, le nouveau venu, Porrentruy bat Olten sur son propre terrain, 3 à 1.

En **Deuxième Ligue**, nouvelle défaite du F. C. Sion, contre Stade Lausanne, 3 à 0 ; La Tour bat Villeneuve, 5 à 1 ; Concordia bat Vevey II, 4 à 0.

En **Troisième Ligue** : Martigny bat St-Gingolph, 8 à 2 ; Chippis bat Aigle, 5 à 3.

En **Quatrième Ligue** : Bouveret bat Bex, 4 à 3 ; Villeneuve II bat Vouvry, 4 à 1 ; Sion II bat St-Maurice, 3 à 1 ; Saxon bat Martigny II, 3 à 1 ; Viège et St-Léonard, 1 à 1 ; Brigue bat Sierre II, 6 à 2.

Sion II bat St-Maurice, 3 à 1

Partie assez intéressante que celle jouée hier au Parc des Sports agaunois ; manquant encore de cohésion, la formation locale n'en a pas moins fourni une magnifique et opiniâtre résistance aux Sédunois, dont l'équipe est plus athlétique. Territorialement, chaque club eut un égal avantage ; les réalisateurs se sont trouvés du côté de Sion, de là une victoire méritée, bien qu'un 2 à 1 par exemple eût mieux correspondu à la physionomie de la partie.

Bureau d'Affaires **Georges MORAND**
Martigny Tél. 61.317
Contentieux - Rentrées - Renseignements

Notre Service télégraphique et téléphonique

Un hôtelier poignardé

DAVOS, 30 septembre. (Ag.) — Dimanche soir, sur la promenade de Davos-Platz, un Allemand, M. Eric Hölken, de Wüppertal, âgé de 46 ans, propriétaire d'une pension, a été tué de 6 coups de poignard par un de ses compatriotes et ancien pensionnaire, M. Walter Böthke, de Hanovre, âgé de 37 ans, depuis quelques temps médecin-assistant, dans un sanatorium de Davos. Le meurtrier prétend que Hölken, qui faisait preuve à son égard de jalousie injustifiée, s'était précipité sur lui en le rencontrant dimanche soir sur la rue. Il aurait agi en état de légitime défense en frappant Hölken avec le poignard qu'il portait sur lui depuis un certain temps, se sentant menacé. Le meurtrier se constitua aussitôt prisonnier.

Les embardées d'un camion : 1 mort et 2 blessés

SOLEURE, 30 septembre. (Ag.) — Samedi soir vers 8 heures entre Oberbuchsiten et Egerkingen une automobile conduite par M. Louis Ernst, d'Olten, âgé de 29 ans, croisa un camion dont l'éclairage était défectueux et qui ne prit pas suffisamment sa droite. L'automobile fut poussée hors de la route et vint s'écraser contre un arbre. M. Ernst eut le crâne fracturé et succomba la même nuit à l'Hôpital d'Olten, sans avoir repris connaissance. Son compagnon ne fut que légèrement blessé.

Environ une heure plus tard le même camion rattrapa près de Bellach un groupe de personnes qui regagnaient leur domicile. L'un des piétons, M. Hermann Flury, jardinier à Bellach, âgé de 60 ans, fut atteint par derrière et grièvement blessé. Il fut transporté à l'hôpital de Soleure avec une fracture du crâne. Le camion poursuivit sa route sans s'inquiéter de sa nouvelle victime. Mais entre temps la police de Bienne avait été alertée et le chauffeur put être retrouvé. Il s'agit d'un employé d'un commerçant biennois, âgé de 36 ans. Il s'était rendu à une foire en Suisse orientale.

BIENNE, 30 septembre. (Ag.) — L'enquête a établi que les deux accidents ont bien été causés par la même auto appartenant à un marchand bien connu de Bienne. Le chauffeur, Marcel Rosselet, a été arrêté immédiatement. Son compagnon a été remis en liberté. Tous deux prétendent n'avoir pas remarqué l'accident d'Oberbuchsiten.

L'assassin est connu

VIENNE, 30 septembre. — L'auteur présumé du meurtre de la femme roumaine assassinée hier dans un train express Bucarest-Paris est un étudiant roumain voyageant avec une attestation d'étudiant dont le No a été relevé au passage de la frontière par le contrôleur autrichien.

(La victime était la directrice de l'Ecole des Arts et Métiers de Bucarest dont le corps a été trouvé sur la voie ferrée entre les stations d'Admont et de Frauenberg. Le corps était sans souliers. Mme Fartasannu voyageait dans l'express Bucarest-Paris, allant à Paris. Son sac à main a été trouvé plus loin. On croit qu'elle a été dévalisée, puis jetée hors du wagon. »

La mobilisation générale en Ethiopie

ADDIS ABEBA, 30 septembre. (Reuter.) — On annonce que l'Empereur a signé l'ordre de mobilisation générale, mais que ce décret n'a pas encore revêtu la forme d'une proclamation.

ADDIS ABEBA, 30 septembre. (Reuter.) — Dans tout le pays les préparatifs de guerre se poursuivent sans relâche.

On annonce, d'autre part, de Dessic que des détachements de troupes italiennes et érythréennes, évaluées à plus de 30,000 hommes ainsi que 70 chars d'assaut et de nombreux avions sont concentrés autour du Fort de Moussoli à proximité de la jonction de la frontière de l'Ethiopie, de l'Erythrée et de la Somalie française. Les armées se préparaient à attaquer l'ennemi à travers la plaine d'Aussa. Un chargement important de mitrailleuses et de fil de fer barbelé a été amené de Djibouti à Addis Abeba pour la protection de la Légation de France. Entre temps, les tribus nommées Issa Gugura procèdent actuellement à la construction d'une route carrossable, que les autos pourront utiliser, allant de Diredaoua à la Somalie française. Elle sera d'une valeur appréciable au cas où la ligne de chemin de fer reliant Djibouti à Addis Abeba viendrait à être bombardée par avion.

Les troubles d'Athènes

SALONIQUE, 30 septembre. (Agence d'Athènes.) — L'enquête ouverte sur les troubles de dimanche a établi que vénizélistes et communistes, rassemblés sur la Place de la Liberté, acclamaient Plastiras et les séditieux condamnés à mort et chantaient des airs subversifs et communistes. Quand les autorités leur conseillèrent de rester calmes ils s'en prirent aux gendarmes. Lorsque Sofoulis et le communiste Passalides se présentèrent au balcon, les vénizélistes et communistes redoublèrent leurs cris et leurs injures. Alors d'autres citoyens parmi lesquels de nombreux républicains modérés désapprouvèrent les vénizélistes et les communistes qui les assaillirent.

Selon des informations de presse une centaine de personnes ont été contusionnées, parmi lesquelles le chef de la police.

Démission retentissante

MADRID, 30 septembre. (Havas.) — M. Rico Avello, haut commissaire espagnol au Maroc, a déclaré à l'issue d'un entretien avec M. Chapatriata : « Je viens de présenter ma démission au président du Conseil. Des appuis m'avaient été promis et ne m'ont pas été donnés. C'est le véritable motif de ma décision. »

De son côté le président du Conseil a déclaré : M. Rico Avella m'a présenté sa démission mais il l'a renforcée.

Explosion mortelle

NANTES, 30 septembre. (Havas.) — Lundi matin dans une imprimerie sur métaux une étuve a fait explosion. La détonation a été entendue à plus de dix kilomètres à la ronde. Deux personnes ont été tuées.

SUZE
Apéritif à la gentiane
Pourquoi donner la préférence à la SUZE parmi tous les apéritifs qui vous sollicitent ?
1° PARCE QUE la Suze est un apéritif à base de racine de gentiane fraîche ;
2° PARCE QUE les bienfaits de la racine de gentiane sont connus depuis les temps les plus reculés ;
3° PARCE QUE les montagnards ont toujours considéré la racine de gentiane comme une panacée universelle ;
4° PARCE QUE la Suze additionnée d'eau de Seltz et d'un zeste de citron désaltère ;
sans fatiguer l'estomac

Les élections de Memel

MEMEL, 30 septembre. (D. N. B.) — On ne possède pas encore d'indications précises sur la participation au scrutin durant la journée de dimanche. Dans la ville de Memel et dans les grands districts électoraux comptant de 2000 à 3500 électeurs, la participation a atteint 40 à 50 % ; dans les petits districts elle dépasserait légèrement 50 %. Dans les arrondissements de campagne, la participation au scrutin aurait été assez forte dimanche. Les bureaux de vote n'étant ouvert lundi qu'à 10 heures, on suppose tous les électeurs n'auront encore pu remplir leur devoir de citoyens à Memel lundi soir. On croit que le dépouillement du scrutin ne commencera que mardi ou mercredi.

MEMEL, 30 septembre. (D. N. B.) — La commission électorale s'est réunie cet après-midi pour s'occuper des nouvelles élections dans le district de Jugwischen. A Jugnaten, localité de ce district, les paysans ont détruit l'urne et distribué les bulletins de vote. De nouvelles élections auront lieu le 16 octobre. Dans les communes de Jugnaten et Vischen 25 bureaux de vote seront organisés.

BERLIN, 30 septembre. — A l'occasion des élections de Memel des manifestations des cortèges ont eu lieu et dans tous les quartiers de Berlin pour protester contre les incidents qui ont marqué les élections et pour relever la fidélité des habitants de la région de Memel.

Monsieur **Eugène CRETTON** ; Madame et Monsieur **Marcel CRETTON** et leurs fils **André** et **Maurice** ; Madame Veuve **Delphine DORSAZ-CRETTON** et famille ; Madame Veuve **Marie PONT-CRETTON** et famille ; Madame et Monsieur **Charles BESSE-CRETTON** et famille ; Madame Veuve **Marie CRETTON** et famille, à Paris ; Monsieur **Maurice CRETTON** et famille ; ainsi que les familles parentes et alliées ont la douleur de faire part de la perte cruelle qu'ils viennent d'éprouver en la personne de

Madame Eugène CRETTON
née CHAPPOZ

leur épouse, mère, belle-mère, grand'mère, belle-sœur et parente décédée dans sa 71e année, après une cruelle maladie, vaillamment supportée, munie des secours de la Religion.

L'ensevelissement aura lieu à Martigny, mercredi 2 octobre, à 10 heures.

P. P. E.

Cet avis tient lieu de faire-part.

†

La famille **Paul VOUILLOZ-CLAIVAZ**, à la Bâtiaz, très touchée des nombreuses marques de sympathie reçues de près et de loin, à l'occasion du deuil cruel qu'elle frappe, et dans l'impossibilité de répondre individuellement à chacun, remercie sincèrement toutes les personnes qui y ont pris part, et particulièrement la Classe 1915, la Jeunesse et le Vélo-Club de la Bâtiaz, le Vélo-Club «Excelsior» de Martigny-Bourg.

†

Madame **Véronique CHESEAUX** et famille, à Saillon, remercient très sincèrement toutes les personnes qui ont pris part à leur deuil, spécialement la fanfare «l'Helvétienne».

†

La famille **Joseph BERARD**, à Orsières, très touchée de nombreuses marques de sympathie reçues à l'occasion de son grand deuil, remercie bien sincèrement toutes les personnes qui y ont pris part.

Radio-Programmes

Mardi 1er octobre. — 12 h. 30 Dernières nouvelles. 12 h. 40 Gramo-concert. 16 h. 30 Musique de danse. 17 h. Concert par l'Orchestre Radio Suisse romande. 18 h. Quelques disques. 18 h. 20 Comment se préparer pour la prochaine saison de ski. 18 h. 40 Vingt minutes de soli. 19 h. Quelques disques. 19 h. 15 L'actualité scientifique. 19 h. 40 Radio-chronique. 20 h. Présentation de musique contemporaine. 20 h. 30 Soirée populaire. 21 h. 20 Dernières nouvelles. 21 h. 30 Théâtre. 21 h. 50 La demi-heure des amateurs de jazz-hot. 22 h. 20 Les travaux de la S. d. N.

La Maison GÉROUDET à SION

vous donnera entière satisfaction lors de vos achats de complets, chemises, chapeaux, etc.

Tout se tient dans la vie économique

En favorisant les Maisons étrangères, vous sapez les bases de vos propres intérêts ; l'argent que vous laissez au pays, vous reviendra tôt ou tard ; celui que vous donnez au dehors est perdu, non seulement pour vous mais pour toute l'économie nationale.

Pensez-y

St-Maurice - Avis

Le soussigné avise la population de St-Maurice et des environs, qu'il a ouvert un commerce de

Cycles et Motos

Réparations et fournitures

Maison Louis Pignat, près du Café du Nord

Se recommande : **Meynet.**

Banque Tissières Fils & Cie
MARTIGNY

Dépôts à terme, 3 ans 4 %
Dépôts à terme, 5 ans 4 1/4 %
Caisse d'Epargne 3 1/2 %

(entièrement garantie selon ordonnance cantonale de décembre 1919, par **DÉPOTS D'ARGENT AU 100 %** faits par nous entre les mains de l'Etat.)

ABSCESSINE
guérit supurations

A vendre

camion

2 1/2 - 3 tonnes charge utile, sur pneus, freins 4 roues, 21 HP., avec capote pour meubles, grand pont de charge, impôts et assurances jusqu'au 31 décembre, prix avantageux, ainsi qu'une

limousine FIAT

4 portes, avec porte derrière, 2 roues de réserve, modèle 503 b, prix fr. 950.—. On accepterait une partie du paiement en vin ou meubles.

Pour cause de départ, les voitures ne seront libres pour la vente que pendant 3 jours.

Eaire offre de suite sous Tc. 7632 Y. Publicitas, Sion.

Collies

Chiens bergers écossais, 2 mâles 5 mois, avec pédigrée, à vendre.

La Châtaigneraie, Bouveret. Tél. 69.149.

On cherche de suite **jeune**

cuisinière

Place à l'année. S'adresser au Nouvelliste sous J. 822.

Rôti, depuis	½ kg.	-.65
Bouilli	»	-.40
Salametti extra sec	»	1.10
Côtes salées fumées pour cuire	»	-.40
Viande séchée à manger crue	»	1.25
SAUCISSE ménage à cuire	»	-.70
Suif de bœuf, qual. extra	»	-.35
Mortadelle de Bologne	»	1.25
Graisse extra	»	-.40
Salamis, genre Gotha	»	1.50

Expédition soignée, demi port payé.

Nouvelle Boucherie Chevaline
5, Rue du Rhône, 5, à côté du Café Valéria, **Sion**
Téléphone 609

Retenez bien l'adresse
Rendez-vous compte du prix et de la qualité

GAY r. Pichard 11 LAUSANNE GAY OPTICIEN

Consultations à **St-Maurice,** tous les vendredis de 8 h. à 12 h. à la Droguerie Agaunoise,
Ordonnances, Réparations

MAGASINS
GIROD
MONTHEY

MANTEAUX

pour Dames et Enfants

GROS: DROGUERIES RÉUNIES S-A LAUSANNE

Le produit idéal pour le nettoyage des: planchers, parquets marbres, mosaïques etc.
Odeur agréable, économique. Sans danger. Supprime la paille de fer.

EN VENTE PARTOUT

lefl. 1.-

PARKETOL

4 Fourneaux catelles
2 Potagers
1 Monte-charge hydraulique

à vendre d'occasion pour cause de transformations, ainsi que plusieurs lits bois complets, lavabos, commodes, bureaux, tables, dessertes, dressoirs, etc. etc.

S'adresser à **N. Albini,** 1, Avenue des Alpes, **Montreux.** Téléphone 62.202.

MARC CHAPPOT
MAURICE RAPPAZ
Ebénisterie-Menuiserie
Martigny-Ville
CHARRON, ST-MAURICE

représentant dess
POMPES FUNÈBRES ARNOLD - MORGES

Cercueils simples et de luxe. Couronnes
— Maison valaisanne —
Transports internationaux

C'est un jeu d'enfant

d'entretenir les planchers traités au mordant **Clu,** car la couche de cire se formant par l'emploi de **Clu** est très résistante et ne laisse rien pénétrer. **Clu** s'étend très facilement et est très économique à l'usage. Demandez donc pour le traitement de vos planchers uniquement le mordant **Clu.**

En vente dans tout bon magasin en jaune et brun : la boîte de 1/2 kg. Fr. **1.80,** de 1 kg. Fr. **3.40**

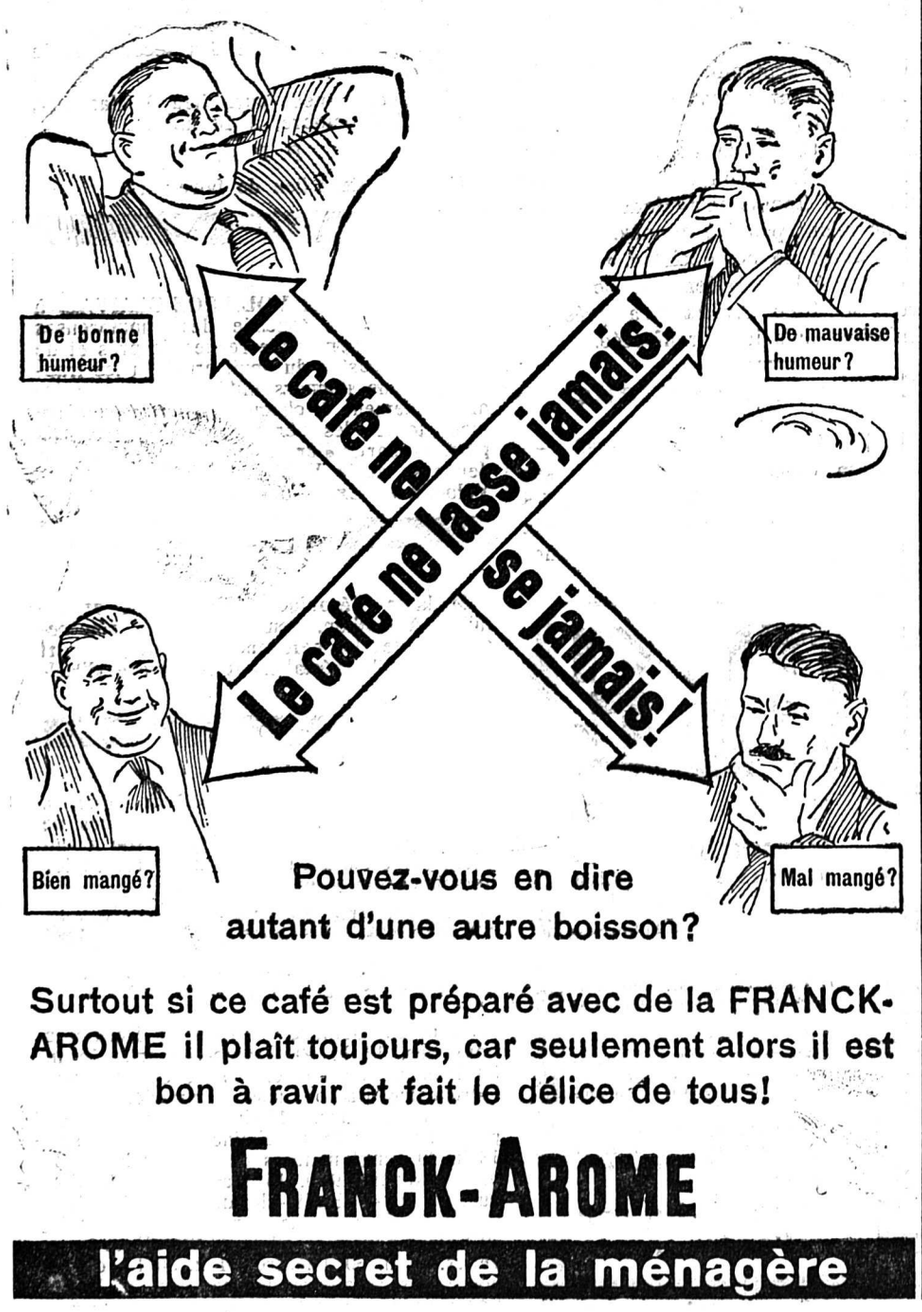

Pouvez-vous en dire autant d'une autre boisson?

Surtout si ce café est préparé avec de la FRANCK-AROME il plaît toujours, car seulement alors il est bon à ravir et fait le délice de tous!

FRANCK-AROME

L'aide secret de la ménagère

EMBELLISSEZ
votre maison
L'HIVER SERA PLUS GAI

Poudre à blanchir les murs. Papier tapisserie - Encaustique - Mordant Buffle - Vernis pour meubles. Etc.

Droguerie
Paul Marclay, Monthey

Ménage de 3 personnes cherche

bonne à tout faire

recommandée, sachant cuisiner.

S'adresser à Mlle Patry, 2, place Beau-Séjour, Genève.

Rassujettie-couturière

cherche place. Diplôme et certificats à disposition.

S'adresser au Nouvelliste sous S. 826.

Jeune homme

ayant terminé ses études commerciales, cherche place comme **apprenti** dans un commerce ou magasin.

S'adresser au Nouvelliste sous C. 823.

Qui prêterait

fr. 3500.-

sur forte hypothèque en 1er rang.

S'adresser au Nouvelliste sous B. 824.

Personne sérieuse demande à louer

café

avec appartement et terrain attenant, si possible dans la plaine du Rhône.

S'adresser au Nouvelliste sous R. 825.

Dentifrices

Brosses à dents
Savon à barbe
Rasoirs
Lotions pour les cheveux
Savonnettes
Parfums, etc.

DROGUERIE
Paul Marclay
MONTHEY

A vendre six

vases de cave

ronds, en chêne, contenance 600 litres env. chacun. Un **vase ovale** de 1200 litres.

S'adresser à Jules Schurmann, Café Central, Bouveret.

Imprimerie Rhodanique

Les timbres caoutchouc
sont toujours livrés rapidement et aux meilleurs prix du jour par

l'Imprimerie Rhodanique
à St-Maurice **Téléphone 8**